

BERKER Michaël
Né le 28.02.1969, VS
4, rue de la Tour
CH-1205 Genève3
076/554.66.67

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
R 15 JAN. 2010
A traiter par:
Copies:

Commission des pétitions
p.a. Secrétariat du Conseil Municipal
4, rue de la Croix-Rouge
CH-1211 Genève 3

Genève, le 13 janvier 2010

Concerne : pétition contre des nuisances causées par le débit de boissons à l'enseigne "Café de la Pointe", dont le bailleur est la Ville de Genève

Madame, Monsieur,

Je me vois dans le regret de vous faire parvenir une pétition signée par des habitants du No 4, rue de la Tour, ainsi que des immeubles voisins, afin d'attirer votre attention sur les insupportables nuisances causées par la clientèle du Café de la Pointe, sis 3, boulevard du Pont-d'Arve à CH-1205 Genève.

En effet, les signataires de cette pétition, ainsi que leur famille, sont régulièrement importunés et tirés de leur sommeil par les cris, les rires, ou les chants des clients souvent ivres de l'établissement susmentionné, qui consomment dans la rue de la Tour, et qui y restent bien après la fermeture du bar, parfois jusqu'à 03h00 du matin,

Au matin, détritrus, verres cassés et autres gobelets en plastique jonchent le trottoir, et il est déjà arrivé que le pas de notre porte d'entrée d'immeuble soit souillé de vomi.

En outre, des véhicules privés, stationnés dans la rue de la Tour, devant le café de la Pointe, ont déjà été endommagés par ces clients de l'établissement, qui venaient s'y appuyer tout en consommant.

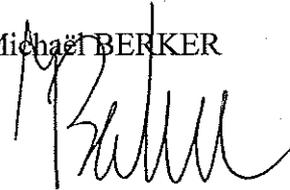
A maintes reprises, nous avons fait appel à la Maréchaussée qui a dépêché des patrouilles sur place, mais en dépit des passages de la police, la situation n'a pas changé.

Des courriers de doléances ont également été adressés à la ville de Genève, propriétaire des lieux, afin qu'une solution soit trouvée à ce problème, en vain également.

Ce sont aujourd'hui des citoyens épuisés et excédés qui s'adressent donc à vous, et qui espèrent que de réelles mesures pourront être prises, afin que qu'ils puissent enfin retrouver un semblant de quiétude.

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension, je vous adresse, Madame, Monsieur, aux noms des signataires de cette pétition, nos salutations distinguées.

Michael BERKER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Berker', written over the printed name.

Annexe : ment.

PÉTITION

Madame, Monsieur, nous vivons tous à proximité de l'établissement "Le Café de La Pointe".
Chaque fin de semaine, en général depuis le jeudi, tard le soir, nous devons subir les insupportables nuisances provoquées par les clients enivrés de cet établissement.

Ces personnes restent dans la rue jusqu'à 2h30 voire 3h00 du matin, crient ou chantent, sans se soucier du sommeil des riverains.

Des courriers ont déjà été adressés à la Ville de Genève propriétaire des lieux pour qu'une solution soit trouvée à ce problème, en vain.

La Ville de Genève prétend être intervenue pour faire corriger le problème.

Si vous ne dormez plus en raison de ces nuisances, si vous et les vôtres souffrez de ces nuisances sonores, veuillez svp signer la présente pétition qui sera adressée à la Ville de Genève.

Cette dernière, en sa qualité de propriétaire-gérante de l'immeuble, ne pourra pas prétendre ignorer la gêne réelle. Elle devra donc prendre des dispositions pour permettre au quartier de retrouver un semblant de quiétude.

Nom de famille	Prénom	Date naissance	Adresse (rue et No)	Signature
Smolova	Olha	19.11.79	rue de la Tour, 4 Genève	
Berner	Michael	28.02.69	rue de la Tour N°4 1205 Genève	M. Berner
SOTO	José	18.03.1978	rue de la Tour, 4	
SOTO	YON	09.12.1973	rue de la Tour, 4	
Piccand	Paul	02.01.1988	rue de la Tour, 4	
Isabel Pigelet	Isabelk	20.01.1962	rue de la Tour, 4	
Oederlin	Gregoire	06.04.1960	rue de la Tour, 4	